

Mobil'Rance

Mise à disposition temporaire et solidaire de
véhicules pour vos déplacements
professionnels ou formations



Des
solutions
pour votre
mobilité

Contact

☎ 02 96 39 50 66

@ mobilite@steredenn.org

Rejoignez-nous !



Tarifs

| | Mois | Caution |
|----------------------------|------|---------|
| Vélo électrique | 30€ | 200€ |
| Scooter | 75€ | 260€ |
| Voiture sans permis | 150€ | 400€ |
| Voiture | 150€ | 400€ |

*Assurance comprise pour les scooters, voitures et voitures sans permis



Conditions de mise à disposition

- Carte nationale d'identité
- Justificatif : contrat de travail, stage, formation ou recherche d'emploi
- Justificatif de domicile : quittance de loyer ou facture EDF de moins de 3 mois
- Carte vitale ou attestation avec n° de sécurité sociale
- Vélo électrique : attestation responsabilité civile
- Scooter : BSR ou permis AM si né.e après le 01/01/1988
- Voiture sans permis : BSR ou permis AM (voiturette) si né.e après le 01/01/1988
- Voiture : Permis B

Prévoir un lieu sécurisé pour le rangement du véhicule